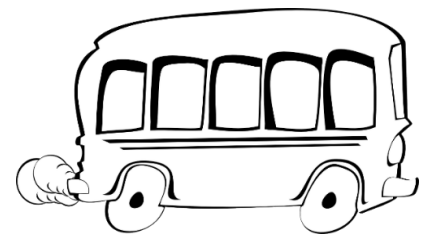


Inscription pour les transports scolaires 2021-2022 : Ecole élémentaire et maternelle.

Vous pouvez inscrire votre/vos enfant(s) au transport scolaire pour la prochaine rentrée. Les documents à remplir se trouvent sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.chatillon-le-duc.fr/page/enfance-et-jeunesse/scolarite>

Vous y trouverez tous les documents à télécharger et remplir ainsi que les documents à joindre à votre dossier. Merci de nous transmettre votre dossier complet **avant le 7 juillet** par mail à mairie@chatillon-le-duc.fr

Vous pouvez également venir en mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.



Inscription pour les Cartes Avantages jeunes.



La [fiche d'inscription](#) ainsi que les **documents annexes** listés ci-dessous sont à retourner en Mairie **au plus tard le 1er août 2021**.

1. Copie Carte d'identité
2. Justificatif de domicile
3. Photo récente
4. Chèque établi à l'ordre du Trésor Public d'un montant de 4€ par carte

La carte avantages jeunes sera ensuite à votre disposition en mairie à partir du **6 septembre** aux heures d'ouverture du public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Pour plus d'informations contactez la mairie [par mail](#) ou par téléphone au **03 81 58 86 55**.

[cliquez ici pour télécharger et remplir la fiche d'inscription.](#)

Kermesse à Châtillon-le-Duc le samedi 3 juillet.

Mat & Prim, l'association des parents d'élèves organise ce samedi 3 juillet à partir de 14h, une kermesse sur les pelouses de Châtillon-le-Duc.

Elle débutera à 14h avec un **spectacle de magie** d'environ 1 heure puis les enfants qui le souhaitent pourront s'inscrire à un **jeu en équipe** qui se déroulera en 5 étapes (jeu de recherche - devinettes, charades, rébus - "pictionary" - défi sportif - découverte du code d'ouverture du coffre aux cadeaux).

Il y aura également une **pêche aux cadeaux** pour les plus petits mais également pour les un peu plus grands ! Une **tombola** sera également proposée avec 9 paniers surprises à gagner.

Durant toute l'après-midi une buvette proposera boissons fraîches, crêpes et bonbons.



KERMESSE

Samedi 3 juillet 2021
de 14h00 à 18h00 sur les Pelouses de Châtillon
Organisée par Mat&Prim au profit
des écoles maternelle et primaire Bellevue

AU PROGRAMME

14h00 : JIND et sa magie interactive
15h00 : inscriptions au jeu « à la conquête du trésor »
par équipes de 4 à 6 enfants :
• 2 niveaux : GS - CP - CE1 et CE2 - CM1 - CM2
Tombola
15h30 : lancement du jeu
ouverture de la pêche aux cadeaux pour les plus petits
... et pour tous : buvette avec boissons fraîches,
crêpes, bonbons ... !
17h00 : résultats de la tombola

MAT & PRIM

Si vous souhaitez apporter votre aide à cette journée, un code vous sera communiqué par mail. Vous pouvez également nous contacter sur mat_and_prim@gmail.com

Résultats des élections régionales et départementales 2021 sur la commune de Châtillon-le-Duc.

ELECTIONS REGIONALES - 2nd tour :

| | Nombre | % Inscrits |
|-------------|--------|------------|
| Inscrits | 1 688 | |
| Abstentions | 1 004 | 59,48 |
| Votants | 684 | 40,52 |
| Blancs | 9 | 0,53 |
| Nuls | 7 | 0,41 |
| Exprimés | 668 | 39,57 |

| Liste conduite par | Nuance | Voix | % Inscrits | % Exprimés |
|-----------------------|--------|------|------------|------------|
| Mme Marie-Guite DUFAY | LDVG | 280 | 16,59 | 41,92 |
| M. Gilles PLATRET | LLR | 183 | 10,84 | 27,40 |
| M. Julien ODOUL | LRN | 139 | 8,23 | 20,81 |
| M. Denis THURIOT | LREM | 66 | 3,91 | 9,88 |

ELECTIONS DEPARTEMENTALES - 2nd tour :

| | Nombre | % Inscrits |
|-------------|--------|------------|
| Inscrits | 1 688 | |
| Abstentions | 1 002 | 59,36 |
| Votants | 686 | 40,64 |
| Blancs | 24 | 1,42 |
| Nuls | 17 | 1,01 |
| Exprimés | 645 | 38,21 |

| Binômes de candidats | Nuances | Voix | % Exprimés |
|---|---------|------|------------|
| Mme Marie-Laure DALPHIN M. Serge RUTKOWSKI | BC-UD | 427 | 66,20 |
| M. Marc PAULIN Mme Marie TAILLARD BIZE | BC-UG | 218 | 33,80 |

Retrouvez tous les résultats sur le site internet : <https://elections.interieur.gouv.fr/>

Projet d'antenne de téléphonie mobile à la jonction des communes de Châtillon-le-Duc et Tallenay.

Madame, Monsieur ,

Vous êtes nombreux à nous interroger concernant le projet d'antenne de téléphonie mobile à la jonction des commune de Châtillon-le-Duc et Tallenay.

Le préfet du Doubs a transmis à la commune de Châtillon-le-Duc en juin 2020 [l'Arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances en date du 27 mai 2020](#), définissant la première liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles au titre du dispositif de couverture ciblée pour l'année 2020.

Les commune des Tallenay et Châtillon-le-Duc ont été retenues avec obligation de couverture sur 3 points d'intérêts.

L'opérateur SFR a conduit des études d'implantation qui ont abouti au choix de la parcelle 247 section ZA pour l'installation du pylône.

Ces opérations ont été conduites par l'opérateur SFR et la commune de Tallenay sans consulter ni associer la commune de Châtillon-le-Duc.

La commune de Tallenay a régulièrement informé ses administrés via son site internet et les flyers distribués dans les boîtes aux lettres de Tallenay.

Suite à la pose du panneau d'information de **Demande Préalable** de travaux, à l'entrée de la forêt communale, le maire de Châtillon-le-Duc a demandé un rendez-vous au maire de Tallenay.

Madame le maire, accompagnée par Daniel Barthod adjoint au maire et d'un administré, a été reçue mardi 29 juin 2021 par le maire de Tallenay accompagné d'un adjoint.

Le déroulé de la procédure a été exposée par le maire de Tallenay : repérage du site, signature d'un bail avec l'opérateur , accord de l'ONF avec marquages des arbres.....

Le document élaboré par l'opérateur SFR a été présenté, document que nous vous communiquons en pièce jointe. [Cliquez ici pour consulter les documents SFR.](#)

Nous vous invitons à consulter le site internet de la commune de Tallenay pour recueillir toutes les informations relatives à ce projet (<https://www.tallenay.fr/antenne-de-telephonie/>).

Nous sommes à votre écoute pour recueillir vos questions et interrogations, parfaitement légitimes, concernant l'impact de ce projet d'un point de vue santé et environnemental, l'antenne couvrira une large zone sur le secteur châtilonnais en 4G.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ? quelle puissance déployée ?

Nous reviendrons vers la commune de Tallenay pour relayer toutes vos questions auprès de l'opérateur de téléphonie.





COVID 19 : Le calendrier de réouverture dans le département du Doubs au 30 juin.

- maintien des mesures barrière et distanciation physique ;
- Pass sanitaire pour les événements extérieurs et intérieurs de plus de 1 000 personnes ;
- levée des limites de jauge (selon situation locale) dans les établissements recevant du public ;
- compétitions sportives de plein air : pour les pratiquants amateurs 2 500 personnes. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes ;
- reprise des festivals de plein air debout : 4 m2 par festivalier. Pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes.

Plus d'informations sur : <https://www.doubs.gouv.fr/Actualites/Actualites-2021/COVID-19-Le-calendrier-de-reouverture-dans-le-departement-du-Doubs>

*Bonne semaine à tous !
Le maire et l'équipe communication.*

En attendant la prochaine lettre d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune : www.chatillon-le-duc.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courriel d'information, vous pouvez vous désabonner en répondant à ce mail.